

Date : 10/12/2019

Communiqué de presse

L'O-ID estime le poids carbone global réel d'un bâtiment de bureaux à 3,9 teqCO₂/m² sur son cycle de vie

Donner aux acteurs du secteur une vision plus globale de leur marge de manœuvre réelle, c'est ce que l'O-ID propose en consolidant un certain nombre de données existantes pour produire une nouvelle estimation ajustée à 3,9 teqCO₂/m² !

Alors que la France vise un objectif de **neutralité carbone en 2050**, le secteur du bâtiment (44% de la consommation énergétique nationale, 26% des émissions de GES) peine à remplir ses objectifs de diminution d'émissions de GES (89 MteqCO₂ émis en 2016 vs 80 MteqCO₂ de budget carbone pour cette même année). Par ailleurs, pour les bâtiments de bureaux, l'analyse carbone n'intègre généralement que les volets « **consommation énergétique** » et « **construction initiale** », pour une estimation à un niveau communément admis de 1,5 teqCO₂/m² (source BBKA).

Certains postes sont non traités dans les normes de comptabilité de place (Label E+C, BEGES, DPE, etc.), qu'elles soient volontaires ou normatives. C'est ainsi que les **émissions liées aux Produits de Construction et d'Equipements utilisés lors de travaux de rafraîchissement** ou encore le **poids carbone des services indispensables au bon fonctionnement d'un bâtiment de bureaux**, tels que la propreté et le traitement des déchets par exemple, ont été réintégrés au calcul afin d'offrir une vision plus réelle de l'ensemble **des leviers d'actions à portée des gérants immobiliers**.

En outre, le **ratio d'émissions de GES liées aux consommations énergétiques réelles observées** des bâtiments de bureaux issu du Baromètre 2018 de la Performance Energétique et Environnementale des bâtiments publié par l'O-ID est bien supérieur aux ratios communément admis ; il ressort en effet à 0,9 teqCO₂/m² sur tout le cycle de vie (50 ans) alors que les chiffres usuellement considérés se situent autour de 0,5 teqCO₂/m².

La décennie qui vient s'annonce cruciale pour limiter autant que possible la hausse des températures, d'ores et déjà anticipée à +1,5°C en France métropolitaine, il est donc essentiel que le secteur immobilier se mobilise autour d'actions réellement impactantes : **baisse des émissions liées aux travaux, sobriété des usages** de bâtiment permettant de traduire dans le réel les performances techniques théoriques des bâtiments, montée en compétence de toute la chaîne de valeur dans le secteur afin d'initier une **offre de services et produits vertueux sur le plan du carbone**. Autant d'enjeux qui gagneront à être articulés autour d'une **comptabilité carbone unifiée, claire et lisible**. L'O-ID



accompagne les acteurs de l'immobilier dans leurs réflexions sur ces problématiques par ses travaux de décryptage, de recherche et de mise en valeur des bonnes pratiques.

La publication Le poids carbone réel d'un bâtiment de bureaux est accessible à [ce lien](#).

Contact presse

OïD : contact@o-immobilierdurable.fr - 07 69 78 01 10

A propos de l'OïD

L'OïD est l'espace d'échange indépendant du secteur immobilier sur le développement durable et l'innovation. Penser l'immobilier responsable est la raison d'être de l'OïD qui rassemble une cinquantaine de membres et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier tertiaire en France.

www.o-immobilierdurable.fr